

**AGENCE DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES AGROPOLES AU TOGO****UNITE DE GESTION DU PROJET DE TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE  
AGROPOLE PILOTE DE KARA (UGP-AK)****AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AAOI) N°006-T/2024/APRODAT/UGP-AK/PRMP/PTA-TOGO RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BARRAGES B1 ET B2 ET D'UN (01) PERIMETRE IRRIGUE**

Référence : **Projet de Transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-TOGO)**

AAOI No : **006-T/2024/APRODAT/UGP-AK/PRMP/PTA-TOGO**

Pays: **REPUBLIQUE TOGOLAISE**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés n°002/2024/APRODAT/UGP-AK/PRMP/PTA-TOGO paru dans le quotidien Togo-presse n°11743 du 05 mars 2024.
2. Le Gouvernement de la république togolaise a sollicité et obtenu auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds pour financer la première phase du *Projet de Transformation Agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo)* et a sollicité des fonds afin de financer la seconde phase du *Projet de Transformation Agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo)*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de **travaux de construction des barrages B1 et B2 et d'un (01) périmètre irrigué**.
3. L'**Unité de gestion du Projet de Transformation agro-alimentaire Agropole pilote de Kara (UGP-AK)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction des barrages B1 et B2 et d'un (01) périmètre irrigué** en deux (02) lots à savoir :

N° Lot	Intitulés	Préfectures	Délai d'exécution
1	Travaux de construction du barrage de Missécouta (Barrage 1)	Doufelgou	30 mois secs
2	Travaux de construction du barrage de Kpassidé (Barrage 2) et la réalisation d'un périmètre de 612,16 ha en aval	Doufelgou	36 mois secs

**N.B : Un soumissionnaire peut soumissionner aux deux (02) lots et être attributaire de plus d'un (01) lot à condition qu'il remplisse les conditions relatives à chaque lot.**

Le délai d'exécution est de *trente (30) mois secs pour le lot 1 et trente-six (36) mois secs pour le lot 2*. Une visite du site effectuée par le Maître d'Ouvrage sera organisée le **05 novembre 2024 à partir de 10 heures (participation facultative)**. Les Candidats se prendront en charge.

**Les variantes ne sont pas autorisées. Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur au délai prévu pour chacun des lots sera jugée non conforme et écartée de l'évaluation. Toute offre ne proposant pas de délai d'exécution sera aussi jugée non conforme et écartée de l'évaluation.**

4. La participation à cet appel d'offres International tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne responsable des marchés publics (PRMP) de l'UGP-AK, Siège de l'UGP-AK, Ville de Kara (Togo), Quartier Tchaloudè, sis dans l'Immeuble WAKA GROUP, sur la route du nouveau marché à 100 mètres environ du carrefour Lama, Tél : 70 69 30 39 ou par courriel : [prmp.ugpak@gmail.com](mailto:prmp.ugpak@gmail.com) avec copie à [secretariat.ugpak@gmail.com](mailto:secretariat.ugpak@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Siège de l'UGP-AK, Ville de Kara (Togo), Quartier Tchaloudè, sis dans l'Immeuble WAKA GROUP, sur la route du nouveau marché à 100 mètres environ du carrefour Lama, Tél : 70 69 30 39 de 08h 00 à 11h 30 à 15h 00 à 17h 00 GMT.*

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Participation à titre d'entrepreneur, ou de sous-traitant dans au moins un (01) marché de construction de barrages avec une valeur minimale de cinq milliards (5 000 000 000) FCFA TTC pour le lot 1, au cours des cinq (05) dernières années, qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Etendue des Travaux. ;
- Participation à titre d'entrepreneur, ou de sous-traitant dans au moins un (01) marché de construction de barrages avec une valeur minimale de six milliards (6 000 000 000) FCFA TTC et un (01) marché de réalisation de périmètre irrigué avec une valeur minimale de huit milliards (8 000 000 000) FCFA TTC pour le lot 2, au cours des cinq (05) dernières années, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Etendue des Travaux. ;
- Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) de treize milliards (13 000 000 000) FCFA pour le lot 1 et de trente-cinq milliards (35 000 000 000) FCFA pour le lot 2 qui correspondent au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) ;
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle d'un montant de un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) francs CFA pour le lot 1 et trois milliards cinq cent millions (3 500 000 000) francs CFA pour le lot 2. ;

**N.B : La capacité de financement doit être ferme sous peine du rejet de l'offre.**

- Soumission de bilans vérifiés et certifiés par un expert-comptable ou comptable agréé ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un matériel minimum requis pour l'exécution du marché.

*Voir le dossier d'Appel d'offres pour les informations détaillées.*

**N.B : Les sociétés récemment créées qui sont dans l'incapacité de fournir tous les états financiers des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.**

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP, *Siège de l'UGP-AK, Ville de Kara (Togo), Quartier Tchaloudè, sis dans l'Immeuble WAKA GROUP, sur la route du nouveau marché à 100 mètres environ du carrefour Lama, Tél : 70 69 30 39* à compter du **30 septembre 2024**. La méthode de paiement sera la liquidité ou transfert T-Money sur le numéro : +228 70 69 30 39 (les frais de transfert sont à la charge du

*candidat*). Le Dossier d'Appel d'offres sera immédiatement remis ou adressé à leur frais par *courrier express*.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP, *Siège de l'UGP-AK, Ville de Kara (Togo), Quartier Tchalousè, sis dans l'Immeuble WAKA GROUP, sur la route du nouveau marché à 100 mètres environ du carrefour Lama*, au plus tard le **29 novembre 2024 à 10 heures 00 GMT**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Quatre cent cinquante millions (450 000 000) francs CFA pour le lot 2.**

La banque émettrice doit être une banque installée au Togo ou une banque étrangère à condition de justifier d'une correspondance avec une banque installée au Togo. La garantie de soumission devra demeurer valide vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

**En plus de l'original, le candidat fournira trois (03) copies de l'offre.**

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres.
10. Les offres seront ouvertes en présence, le cas échéant, d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis le **29 novembre 2024 à 10 heures 30 minutes GMT** à l'adresse suivante : *Salle de réunion de l'UGP-AK, Ville de Kara (Togo), Quartier Tchalousè, sis dans l'Immeuble WAKA GROUP, sur la route du nouveau marché à 100 mètres environ du carrefour Lama*.

Fait à Kara, le 30 septembre 2024

La Personne Responsable des Marchés de l'UGP-AK



**DOKI-zama ALI-TAGBA**

*Nom de l'Autorité contractante : Unité de gestion du projet de transformation agro-alimentaire du Togo, agropole pilote de Kara (UGP-AK)*

*Nom et titre de l'agent : Doki-zama ALI-TAGBA, Coordonnateur, Personne Responsable des Marchés Publics*

*Numéro de téléphone : 228 70 69 30 39*

*Adresse courriel : [secretariat.ugpak@gmail.com](mailto:secretariat.ugpak@gmail.com) avec copie à [prmp.ugpak@gmail.com](mailto:prmp.ugpak@gmail.com)*